

Exploration Knick Inc.

États financiers
Aux 31 décembre 2017 et 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3-4
États de la situation financière	5
États du résultat global	6
États des variations des capitaux propres	7
États des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-26

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Exploration Knick Inc.

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Exploration Knick Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 2016 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du

caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Exploration Knick Inc. aux 31 décembre 2017 et 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société de poursuivre son exploitation.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Montréal
Le 23 août 2018

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A127023

Exploration Knick Inc.
États de la situation financière
(en dollars canadiens)

	Notes	<u>31 décembre 2017</u>	<u>31 décembre 2016</u>
			\$
ACTIF			
Courant			
Encaisse		291	437 135
Souscriptions à recevoir	9.1	2 500	55 491
Investissements	6	-	41 391
Taxes sur les produits et services à recevoir		23 699	83 058
Avance à recevoir d'un administrateur		73 859	42 696
Crédits d'impôt à recevoir		3 571	3 571
Frais payés d'avance et autres actifs		<u>13 788</u>	<u>345 451</u>
		117 708	1 008 793
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	<u>7 292 427</u>	<u>5 747 319</u>
Total de l'actif		<u>7 410 135</u>	<u>6 756 112</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	495 073	217 350
Autres passifs	9	<u>21 800</u>	<u>-</u>
Total du passif		<u>516 873</u>	<u>217 350</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	9	11 084 824	10 036 948
Bons de souscription	9	89 676	102 838
Surplus d'apport		2 037 971	1 755 506
Déficit		<u>(6 319 209)</u>	<u>(5 356 530)</u>
Total des capitaux propres		<u>6 893 262</u>	<u>6 538 762</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>7 410 135</u>	<u>6 756 112</u>

Continuité d'exploration (Note 2)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 23 août 2018.

Exploration Knick Inc.
États du résultat global
Pour les exercices terminés le 31 décembre
(en dollars canadiens)

	Notes	2017	2016
			\$
Charges opérationnelles			
Charge au titre des avantages du personnel	9.1	157 860	149 976
Honoraires professionnels		247 188	297 327
Développement des affaires		103 011	127 001
Assurances		12 853	14 921
Fournitures de bureau		8 160	21 471
Investisseurs		49 998	63 772
Autres charges opérationnelles		241 062	55 545
		820 132	730 013
Autres dépenses (revenus)			
Reprise de valeur d'actifs d'exploration et d'évaluation	7	-	(3 079 922)
Radiation d'une dette fournisseur	7	-	(47 922)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		23 250	-
Radiation de souscriptions à recevoir	9.1	25 000	
Gain sur disposition d'investissements		(43 730)	(51 541)
Variation de la juste valeur des investissements		32 200	(32 200)
Perte sur règlement de dettes fournisseurs	9.1	-	55 867
		36 720	(3 155 718)
Résultat avant impôts		(856 852)	2 425 705
Impôts différés	13	-	101 744
Résultat net et résultat global pour l'exercice		(856 852)	2 527 449
Résultat par action			
Résultat de base et dilué par action	12	(0,01)	0,04

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Exploration Knick Inc.
États des variations des capitaux propres
(en dollars canadiens)

	Notes	Capital-actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1^{er} janvier 2017		<u>10 036 948</u>	<u>102 838</u>	<u>1 755 506</u>	<u>(5 356 530)</u>	<u>6 538 762</u>
Unités émises dans le cadre de placements privés accréditifs	9.1	546 061	14 917	-	-	560 977
Unités émises dans le cadre de placements privés	9.1	40 000	10 000	-	-	50 000
Actions émises dans le cadre de placements privés accréditifs	9.1	32 700	-	-	-	32 700
Actions émises pour l'acquisition d'une royauté		325 000	-	-	-	325 000
Actions émises pour l'acquisition de droits miniers	9.1	33 250	-	-	-	33 250
Actions émises suite à l'exercice d'options	9.1	70 865	-	(13 365)	-	57 500
Bons de souscription aux courtiers	9.1	-	8 892	-	-	8 892
Bons de souscription expirés	9.1	-	(46 971)	46 971	-	-
Paievements fondés sur des actions	9.1	-	-	248 859	-	248 859
Frais d'émission d'actions et d'unités	9.1	-	-	-	(105 827)	(105 827)
		<u>1 047 876</u>	<u>(13 162)</u>	<u>282 465</u>	<u>(105 827)</u>	<u>1 211 352</u>
Résultat net et résultat global pour l'exercice		-	-	-	(856 852)	(856 852)
Solde au 31 décembre 2017		<u><u>11 084 824</u></u>	<u><u>89 676</u></u>	<u><u>2 037 971</u></u>	<u><u>(6 319 209)</u></u>	<u><u>6 893 262</u></u>
	Notes	Capital-actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1^{er} janvier 2016		<u>7 859 001</u>	<u>89 458</u>	<u>1 492 002</u>	<u>(7 764 186)</u>	<u>1 676 275</u>
Unités émises dans le cadre de placements privés	9.1	500 000	-	-	-	500 000
Actions émises dans le cadre de placements privés accréditifs	9.1	1 582 915	-	-	-	1 582 915
Actions émises pour l'acquisition de droits miniers	9.1	20 000	-	-	-	20 000
Actions émises pour règlement de dettes fournisseurs	9.1	75 032	55 867	-	-	130 899
Bons de souscription aux courtiers	9.1	-	28 913	-	-	28 913
Bons de souscription expirés	9.1	-	(71 400)	71 400	-	-
Paievements fondés sur des actions	9.1	-	-	192 104	-	192 104
Frais d'émission d'actions et d'unités	9.1	-	-	-	(119 793)	(119 793)
Transactions avec les propriétaires		<u>2 177 947</u>	<u>13 380</u>	<u>263 504</u>	<u>(119 793)</u>	<u>2 335 038</u>
Résultat net et résultat global pour l'exercice		-	-	-	2 527 449	2 527 449
Solde au 31 décembre 2016		<u><u>10 036 948</u></u>	<u><u>102 838</u></u>	<u><u>1 755 506</u></u>	<u><u>(5 356 530)</u></u>	<u><u>6 538 762</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Exploration Knick Inc.
États des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés le 31 décembre
(en dollars canadiens)

	Notes	2017 \$	2016 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(856 852)	2 527 449
Ajustements			
Reprise de valeur d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	(3 079 922)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		23 250	-
Radiation de souscriptions à recevoir		25 000	-
Radiation d'une dette fournisseur		-	(47 922)
Gain sur disposition d'investissements		(43 730)	(51 541)
Variation de la juste valeur des investissements		32 200	(32 200)
Paievements fondés sur des actions		157 860	149 976
Perte sur règlement de dettes fournisseurs		-	55 867
Impôts différés		-	(101 744)
Variation nette du fonds de roulement	14	610 328	(496 214)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		(51 944)	(1 076 251)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Produit de cession des investissements, net des frais		52 921	82 350
Acquisitions d'actifs d'exploration et d'évaluation		(1 054 355)	(536 609)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1 001 434)	(454 259)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités dans le cadre de placements privés		37 500	500 000
Émission d'unités et d'actions dans le cadre de placements privés accréditifs		645 969	1 527 424
Émission d'actions suite à l'exercice d'options		30 000	-
Frais d'émission d'actions et d'unités		(96 935)	(90 880)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		616 534	1 936 544
Variation nette de l'encaisse			
Encaisse au début de l'exercice		437 135	31 101
Encaisse à la fin de l'exercice		291	437 135

Informations additionnelles – flux de trésorerie (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Knick Inc. (ci-après la « Société ») se spécialise dans l'exploration et l'évaluation de gisements d'or et ses activités se situent au Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenu, ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 décembre 2017, la Société a un fonds de roulement négatif de 399 165 \$ (791 443 \$ au 31 décembre 2016) dont seulement 291 \$ d'encaisse et un déficit de 6 319 209 \$ (5 356 530 \$ au 31 décembre 2016). Au 31 décembre 2017, la Société a aussi un engagement de dépenses d'exploration à encourir avant le 31 décembre 2018. Cette situation indique l'existence d'incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute important relativement à la capacité de la société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend, sans équivoque, de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à honorer les obligations courantes, poursuivre des programmes d'exploration dans ses propriétés minières et pour couvrir les dépenses administratives et du soutien continu des fournisseurs et créanciers. La Société a également des obligations fiscales importantes (note 8). Même si la Société a réussi à financer ses opérations dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux IFRS.

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 536, 3^e avenue à Val d'Or, Québec, Canada. Les actions sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole "KNX".

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des investissements qui sont évalués à la juste valeur.

4.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Prêts et créances
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, le cas échéant.

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse, les souscriptions à recevoir et l'avance à un administrateur font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie, sauf ceux qui sont désignés comme instruments de couverture et dont celle-ci est considérée comme efficace, pour lesquels les exigences en matière de comptabilité de couverture s'appliquent. Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des instruments financiers est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. Les investissements font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créateurs, à l'exception des sommes à remettre à l'État et des impôts de la partie XII.6.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées en résultat net dans les charges financières, le cas échéant.

4.5 Hiérarchie de la juste valeur des éléments financiers et non financiers

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour classer la juste valeur des éléments financiers et non financiers. Les trois niveaux de la hiérarchie reflètent l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations sur des données d'entrées observables utilisées pour l'évaluation.

Niveau 1 : les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

4.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4.7 Crédits d'impôt à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisées en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actif d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir Note 4.10), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir Note 4.10), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.9 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

4.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent. De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 décembre 2017 et 2016, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.12 Impôt sur le résultat

Lorsqu'applicable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat avant impôts dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi-adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

Impôts relatifs aux placements accréditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la Société doit transférer son droit à des déductions fiscales rattachées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et qu'elle a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4.13 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération et la valeur des bons de souscription antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport ou bons de souscription.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel, s'il y a lieu, est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date d'émission et le montant résiduel, s'il y a lieu, est attribué aux bons de souscription et aux autres passifs, en allouant tout d'abord un montant aux bons de souscription évalués à la juste valeur de ceux-ci à la date d'émission, soit selon le modèle de Black-Scholes et tout résiduel, le cas échéant, est alloué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé en autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les charges liées aux bons de souscription expirés. Lorsque les options sont exercées, la valeur correspondante est transférée au capital-actions.

Les bons de souscription incluent la valeur des bons de souscription jusqu'à l'exercice ou l'expiration de ces bons de souscription. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, la valeur correspondante est transférée au capital-actions. Lorsque ces bons de souscription sont expirés, la valeur correspondante est transférée au surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs plus les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission, ainsi que les charges de rémunération liées aux options sur actions émises.

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.14 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des paiements fondés sur des actions aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions ou en unités sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport ou aux bons de souscription dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et modifications, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations des normes existantes ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur les états financiers de la Société.

4.15 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

4.16 Normes, modifications et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et des modifications de normes existantes ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et modifications, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations des normes existantes ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 9 Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié une version complète et révisée de l'IFRS 9, qui remplacera intégralement l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». L'IFRS 9 introduit un modèle logique de classement et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique et prospectif de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes attendues et une approche remaniée de la comptabilité de couverture. La norme définitive a été publiée par le conseil des normes canadiennes en février 2015. L'IFRS 9 précise que les actifs financiers doivent être évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, et ce, suivant le modèle économique utilisé par la Société pour sa gestion ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsque la Société évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à la Société doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et doit être appliquée de façon rétroactive sauf dans certains cas, et l'application anticipée est permise en appliquant toutes les dispositions de la norme en même temps. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société.

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location ». Cette nouvelle norme supprime le classement à titre de location simple par les preneurs et leur impose de comptabiliser tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. Des exemptions sont permises pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, l'IFRS 16 modifie la définition de contrat de location, fournit des indications sur les aspects complexes comme les composantes autres de location, les paiements de loyer variables, les périodes optionnelles et les modifications apportées aux contrats, modifie la comptabilisation des accords de cession-bail, conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société.

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

5.1 Incertitude relative aux estimations

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée.

Pour les actifs d'exploration et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation: la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

Une reprise de valeur a été comptabilisée au cours de l'exercice 2016 sur la propriété East-West, car des changements importants ayant un effet favorable sur la propriété sont survenus au cours de la période dans les environnement géologiques et économiques dans lesquels elle exerce ses activités.

Aucun test de dépréciation n'a été effectué sur les propriétés East-West, Trécession et Triple Lake pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 (Trécession et Triple Lake pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). La direction de la Société a jugé qu'il n'avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation sur ces propriétés. En effet, la Société a l'intention de conserver les propriétés jusqu'à ce que le contexte économique s'améliore et qu'elle puisse poursuivre plus activement, à l'obtention de nouveaux financements, les travaux d'exploration sur ces propriétés. Au cours de 2017 et 2016, la Société a tout de même été en mesure d'engager des dépenses sur ces propriétés.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscriptions émis. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.7 pour plus d'informations.

5.2 Jugements importants de la direction

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction de la Société évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société générera ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

6. INVESTISSEMENTS

Au 31 décembre 2016, les investissements sont composés de 920 000 actions de Renforth Resources Inc. que la société a reçu dans le cadre de la disposition de la propriété Malartic West.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la totalité des actions ont été disposées, donnant lieu à un gain sur disposition de 43 730 \$.

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 1^{er} janvier 2017	Entrées	Radiation	Solde au 31 décembre 2017
	\$	\$	\$	\$
Québec				
Propriété East-West (a)				
Acquisition d'une redevance	-	375 000	-	375 000
Reprise de valeur d'actifs d'exploration et d'évaluation	3 079 922	-	-	3 079 922
Dépenses d'exploration et d'évaluation	499 016	735 670	-	1 234 686
	<u>3 578 938</u>	<u>1 110 670</u>	<u>-</u>	<u>4 689 608</u>
Propriété Trécesson (b)				
Droits miniers	554 458	26 922	-	581 380
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 583 966	404 301	-	1 988 267
	<u>2 138 424</u>	<u>431 223</u>	<u>-</u>	<u>2 569 647</u>
Propriété Dekeyser (c)				
Droits miniers	-	23 250	(23 250)	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>23 250</u>	<u>(23 250)</u>	<u>-</u>
Ontario				
Propriété Triple Lake (d)				
Droit miniers	-	-	-	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	29 957	3 216	-	33 173
	<u>29 957</u>	<u>3 216</u>	<u>-</u>	<u>33 173</u>
Sommaire				
Droit miniers	554 458	50 172	(23 250)	581 380
Droit à une redevance	-	375 000	-	375 000
Reprise de valeur d'actifs d'exploration et d'évaluation	3 079 922	-	-	3 079 922
Dépenses d'exploration et d'évaluation	2 112 939	1 143 186	-	3 256 125
	<u>5 747 319</u>	<u>1 568 359</u>	<u>(23 250)</u>	<u>7 292 427</u>

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2016	Entrées	Solde au 31 décembre 2016
	\$	\$	\$
Québec			
Propriété East-West (a)			
Droit miniers	-	-	-
Reprise de valeur d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	3 079 922	3 079 922
Dépenses d'exploration et d'évaluation	54 588	444 428	499 016
	<u>54 588</u>	<u>3 524 350</u>	<u>3 578 938</u>
 Propriété Trécesson (b)			
Droits miniers	534 458	20 000	554 458
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 550 389	33 577	1 583 966
	<u>2 084 847</u>	<u>53 577</u>	<u>2 138 424</u>
 Ontario			
Propriété Triple Lake (d)			
Droit miniers	-	-	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	29 957	29 957
	<u>-</u>	<u>29 957</u>	<u>29 957</u>
 Sommaire			
Droit miniers	534 458	20 000	554 458
Reprise de valeur d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	3 079 922	3 079 922
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 604 977	507 962	2 112 939
	<u>2 139 435</u>	<u>3 607 884</u>	<u>5 747 319</u>

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Québec

a) East-West

La Société détient un intérêt de 100 % dans la propriété composée de 7 claims miniers.

La propriété est assujettie à une redevance NSR de 3,5 % dont le premier 1 % peut être racheté en contrepartie de 500 000 \$ en espèces, le deuxième 1 % en contrepartie de 1 000 000 \$ en espèces et le 1,5 % restant en contrepartie de 1 500 000 \$ en espèces.

Au cours de l'exercice 2016, la Société a comptabilisé une reprise de valeur sur les actifs d'exploration et d'évaluation, car des changements importants ayant un effet favorable sur la propriété sont survenus au cours de la période dans les environnements géologiques et économiques dans lesquels elle exerce ses activités. La reprise de valeur était justifiée par la démonstration du potentiel géologique de cette propriété par un expert et par la réalisation de financements en 2016 qui avaient commencé à servir à la réactivation du programme d'exploration de cette propriété. Les financements conclus en 2017 ont permis de poursuivre ces travaux d'exploration sur la propriété.

En janvier 2017, la Société a procédé au rachat de 1,75 % de la redevance NSR sur la propriété East-West en contrepartie de 50 000 \$ en espèces et de l'émission de 5 000 000 d'actions ordinaires.

b) Trécesson

La Société détient un intérêt de 100 % dans 238 claims miniers.

Le 22 août 2017, la Société a acquis vingt-deux (22) claims miniers additionnels de la propriété Trécesson en contrepartie de 500 000 actions ordinaires à une juste valeur de 0,04 \$ en date de la transaction.

Le 8 août 2016, la Société a acquis neuf (9) claims miniers additionnels de la propriété Trécesson en contrepartie de 500 000 actions ordinaires à une juste valeur de 0,04 \$ en date de la transaction.

La propriété est assujettie à une redevance NSR de 2 % dont 1 % peut être rachetée au montant de 1 000 000 \$ en espèces.

c) Dekeyser

Le 24 janvier 2017, la Société a signé une entente d'option pour acquérir un intérêt de 100 % pour la propriété Dekeyser composé de 10 claims miniers couvrant une superficie approximative de 579 hectares dans la région de Val D'Or. La Société peut exercer son option en contrepartie de 40 000 \$ en espèces et l'émission de 800 000 actions ordinaires en versements sur une période de 2 ans. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a décidé de radier la propriété compte tenu de la situation de trésorerie et le fait que les engagements au 31 décembre 2017 n'ont pas été respectés. Par conséquent, la Société a radié les droits miniers de 23 250 \$.

Ontario

d) Triple Lake

La Société détient un intérêt de 100 % dans la propriété composée de 6 claims miniers.

La propriété est assujettie à une redevance NSR de 3 %, dont 1 % peut être racheté au montant de 1 000 000 \$ en espèces.

8. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Dettes fournisseurs	234 461	51 370
Frais courus	6 071	26 399
Sommes à remettre à l'état	4 109	1 711
Impôts de la partie XII.6 et pénalités fiscales	250 432	125 909
Dû à un administrateur	-	11 961
	495 073	217 350

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

9. CAPITAUX PROPRES

9.1 Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société comprend seulement un nombre illimité des actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon au versement de dividendes et au remboursement du capital et donne droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions émises et entièrement libérées au début	106 081 168	62 850 984
Placements privés (b)(d)(e)(h)(j)(k)	2 869 813	18 180 000
Placements privés accréditifs (a)(d)(e)(h)(j)	8 569 813	23 478 300
Acquisition de royautés (g)	5 000 000	-
Acquisition de droits miniers (c)(f)(i)	750 000	500 000
Exercices d'options (m)	1 150 000	-
Émission d'actions sans contrepartie	150 000	-
Règlement de dettes fournisseurs (i)	-	1 071 884
Total des actions émises et entièrement libérées à la fin	124 570 794	106 081 168

- a) Le 19 décembre 2017, la Société a conclu un placement privé pour un montant total de 54 500 \$. La Société a émis un total de 1 090 000 actions ordinaires accréditives au prix de 0,05 \$ par action. Un montant de 21 800 \$ a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2017, une souscription de 5 000 \$ était toujours à recevoir et a fait l'objet d'une radiation considérant l'expectative nulle de recouvrement.
- b) Le 11 septembre 2017, la Société a conclu un placement privé pour un montant total de 50 000 \$. La Société a émis un total de 1 000 000 actions ordinaires et 1 000 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,08 \$, expirant 18 mois suivant la clôture du placement. Un montant de 10 000 \$ liés aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation des bons de souscription dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2017, une souscription de 20 000 \$ était toujours à recevoir et a fait l'objet d'une radiation considérant l'expectative nulle de recouvrement.
- c) Le 22 août 2017, la Société a conclu une entente pour acquérir 22 claims miniers couvrant la superficie de 2 103 hectares de la propriété Trécesson en contrepartie de l'émission de 500 000 actions à une juste valeur en date de la transaction de 0,04 \$ l'action.
- d) Le 23 mars 2017, la Société a complété la seconde tranche de son placement privé pour un nombre total de 179 unités du capital de la Société, au prix de 1 000 \$ l'unité, pour un produit total brut de 178 993 \$. En considérant la réalisation de la première tranche complétée le 27 février 2017, la Société a émis un nombre total de 561 unités pour un produit total brut de 560 978 \$. Chaque unité est composée de 3 333 actions ordinaires et 13 333 actions ordinaires accréditives du capital de la Société et de 3 333 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire du capital de la Société, au prix de 0,08 \$ l'action ordinaire, pour une période de 12 mois suivant leur date respective d'émission. Un montant de 14 917 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation des bons de souscription dans l'état de la situation financière. Les courtiers ont reçu des paiements en espèces de 8 320 \$ et 138 661 bons aux courtiers permettant d'acheter jusqu'à 138 661 actions ordinaires de la Société, à un prix de 0,08 \$ par action ordinaire, dans un délai de 12 mois après la clôture.
- e) Le 27 février 2017, la Société a complété la première tranche d'un placement privé pour un nombre total de 382 unités du capital de la Société, au prix de 1 000 \$ l'unité, pour un produit total brut de 381 985 \$. Chaque unité est composée de 3 333 actions ordinaires et 13 333 actions ordinaires accréditives du capital de la Société et de 3 333 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire du capital de la Société, au prix de 0,08 \$ l'action ordinaire, pour une période de 12 mois suivant leur date respective d'émission. Aucune valeur n'a été accordée aux bons de souscription. Les courtiers ont reçu des paiements en espèces de 11 120 \$ et 185 325 bons aux courtiers permettant d'acheter jusqu'à 185 325 actions ordinaires de la Société, à un prix de 0,08 \$ par action ordinaire, dans un délai de 12 mois après la clôture.
- f) Le 24 janvier 2017, la Société a signé une entente d'option pour acquérir un intérêt de 100 % pour la propriété Dekeyser composé de 10 claims miniers couvrant une superficie approximative de 579 hectares dans la région de Val D'Or. La Société peut exercer son option en contrepartie de 40 000 \$ en espèces et l'émission de 800 000 actions ordinaires en versements sur une période de 2 ans. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a émis 250 000 actions à une valeur moyenne de 0,53 \$ par action, soit 13 250 \$, et a décidé de radier la propriété.
- g) Le 13 janvier 2017, la Société a conclu une entente pour le rachat de la moitié de la royauté sur sa propriété East-West en contrepartie d'un montant en espèces de 50 000 \$ et l'émission de 5 000 000 actions ordinaires à une valeur de 0,065 \$ par action, soit 325 000 \$.
- h) Le 21 décembre 2016, la Société a conclu un placement privé pour un montant total de 1 162 915 \$ pour lequel il reste un montant de 55 491 \$ à recevoir au 31 décembre 2016. La Société a émis un total de 6 500 000 actions ordinaires, 16 758 300 actions accréditives et de 6 500 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,08 \$, expirant 12 mois suivant la clôture du placement. La Société a émis 1 192 815 bons de souscription aux courtiers portant les mêmes conditions que ceux émis aux investisseurs. Un montant de 325 000 \$ lié aux actions ordinaires et un montant de 837 915 \$ lié aux actions accréditives ont été comptabilisés en augmentation du capital-actions et un montant de 28 913 \$ liés aux bons de souscription émis aux courtiers a été comptabilisé en augmentation des bons de souscription dans l'état de la situation financière.

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

9. CAPITAUX PROPRES (suite)

9.1 Capital-actions (suite)

- i) Le 18 octobre 2016, en règlement de dettes fournisseurs de 75 032 \$, la Société a émis 1 071 884 actions ordinaires au prix de 0,08 \$ l'action et 1 071 884 bons de souscriptions permettant d'acquérir une action ordinaire additionnelle au prix de 0,08 \$ par action pendant les deux années suivant la clôture du règlement de la dette. Un montant de 55 867 \$ a été comptabilisé en augmentation du poste de bons de souscription et une perte sur règlement de dettes fournisseurs de 55 867 \$ a été comptabilisée en résultat net.
- j) Le 16 septembre 2016, la Société a conclu un placement privé pour un montant total de 420 000 \$. La Société a émis un total de 420 unités dont chacune est composée de 16 000 actions accréditives, de 4 000 actions ordinaires et de 20 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,08 \$, expirant 12 mois suivant la clôture du placement. Un montant de 84 000 \$ lié aux actions ordinaires, un montant de 336 000 \$ lié aux actions accréditives a été comptabilisé en augmentation du capital-actions et un montant de nil lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé dans l'état de la situation financière.
- k) Les 24 août 2016 et 16 septembre 2016, la Société a conclu un placement privé pour un montant total de 500 000 \$. La Société a émis au total 500 unités dont chacune est composée de 20 000 actions ordinaires et de 20 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,05 \$, expirant 18 mois suivant la clôture du placement. Un montant de 500 000 \$ lié aux actions ordinaires a été comptabilisé en augmentation du capital-actions et un montant de nil lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé dans l'état de la situation financière.
- l) Le 8 août 2016, la Société a acquis neuf (9) claims miniers additionnels de la propriété Trécesson en contrepartie de 500 000 actions ordinaire à une juste valeur en date de la transaction de 0,04 \$ l'action. Un montant de 20 000 \$ lié aux actions ordinaires a été comptabilisé en augmentation du capital-actions dans l'état de la situation financière.
- m) Au cours de l'exercice 2017, 1 150 000 (néant en 2016) options ont été exercées au prix moyen pondéré de 0,05 \$ (néant \$ en 2016). Un montant total de 30 000 \$ (néant \$ en 2016) a été reçu et 2 500 \$ est à recevoir au 31 décembre 2017 (encaissé subséquemment à la fin d'année). Un montant total de 70 865 \$ (néant \$ en 2016) représentant la juste valeur de ces options a été imputé en augmentation du capital-actions.
- n) Le 19 mai 2017, la Société a émis 150 000 actions sans aucune contrepartie.

9.2 Bons de souscription

La Société a émis 2 869 813 bons de souscriptions en placements privés et 323 986 bons aux courtiers, au cours de 2017. Au cours de l'exercice 2016, la Société a émis 1 071 884 bons de souscriptions dans le cadre de règlement de dettes, 24 900 000 en placements privés et 1 192 815 bons aux courtiers.

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

	2017		2016	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	29 364 789	0,07	9 000 090	0,11
Émis	3 193 799	0,08	27 164 699	0,07
Expirés	(2 592 815)	0,09	(6 800 000)	0,10
Solde à la fin	29 965 773	0,07	29 364 789	0,07

La juste valeur moyenne pondérée de 0,03 \$ (0,00 \$ en 2016) des bons de souscription émis a été établie au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2017	2016
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,05 \$	0,07 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,00 %	0,64 %
Durée de vie prévue	1,2 an	1 an
Volatilité prévue	150,0 %	151,5 %
Dividende prévu	0 %	0 %
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,08 \$	0,07 \$

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

9. CAPITAUX PROPRES (suite)

9.2 Bons de souscription (suite)

La volatilité sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie prévue.

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions.

Date d'expiration	Nombre		Prix d'exercice
	2017	2016	
			\$
Septembre 2018 ⁽¹⁾	8 400 000	8 400 000	0,08
Décembre 2017	-	1 400 000	0,10
Décembre 2018 ⁽²⁾	6 500 000	7 692 815	0,08
Février 2018	800 090	800 090	0,10
Février 2018	1 458 531	-	0,08
Mars 2018	10 000 000	10 000 000	0,05
Mars 2018	735 268	-	0,08
Octobre 2018	1 071 884	1 071 884	0,07
Mai 2019	1 000 000	-	0,08
	29 965 773	29 364 789	

⁽¹⁾ Le 23 août 2017, le conseil d'administration a approuvé la prolongation de la date d'échéance de 8 400 000 bons de souscription à 0,08 \$ venant à échéance initialement le 15 septembre 2017 au 15 septembre 2018. Aucun impact comptable ne découle de la modification du terme des bons de souscription.

⁽²⁾ Le 6 décembre 2017, le conseil d'administration a approuvé la prolongation de la date d'échéance de 5 200 000 bons de souscription à 0,08 \$ venant à échéance initialement le 15 décembre 2017 au 15 décembre 2018 et de 1 300 000 bons de souscription à 0,08 \$ venant à échéance initialement le 21 décembre 2017 au 21 décembre 2018. Aucun impact comptable ne découle de la modification du terme des bons de souscription.

10. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

10.1 Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Charge au titre des avantages du personnel	157 860	149 976
Paiement capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation	90 999	42 128
	248 859	192 104

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux membres du personnel et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 10 % des actions en circulation.

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder cinq ans.

Les principales conditions du régime sont les suivantes:

- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être réservées pour un bénéficiaire, autre qu'un conseiller, au cours de toute période de 12 mois est limité à 5 % des actions émises et en circulation et sont exerçables dès leur octroi ;
- Le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un conseiller au cours de toute période de 12 mois est de 2 % du nombre d'actions émises et en circulation et sont exerçables dès leur octroi.

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

10. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

10.1 Paiements fondés sur des actions (suite)

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres.

La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	2017		2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Exercçables et en circulation au début	7 950 000	0,07	3 550 000	0,16
Exercées	(1 150 000)	0,05	-	-
Expirées	-	-	(1 300 000)	0,29
Octroyés	4 600 000	0,07	5 700 000	0,06
Exercçables et en circulation à la fin	11 400 000	0,07	7 950 000	0,07

- Le 23 mai 2017, la Société a octroyé 1 300 000 options d'achat d'actions à un administrateur et des consultants. Les options d'achat d'actions sont exercçables sur une période de 5 ans à un prix d'exercice de 0,10 \$.
- Le 31 janvier 2017, la Société a octroyé 3 300 000 options d'achat d'actions à des membres de la direction des administrateurs et des consultants. Les options d'achat d'actions sont exercçables sur une période de 5 ans à un prix d'exercice de 0,06 \$.
- Le 20 octobre 2016, la Société a octroyé 1 700 000 options d'achat d'actions à des membres de la direction et des consultants. Les options d'achat d'actions sont exercçables sur une période de 5 ans à un prix d'exercice de 0,10 \$.
- Le 12 février 2016, la Société a octroyé 4 000 000 options d'achat d'actions à des membres de la direction et des consultants. Les options d'achat d'actions sont exercçables sur une période de 5 ans à un prix d'exercice de 0,05 \$.

La juste valeur pondérée des options émises est de 0,05 \$ (0,03 \$ en 2016). Elles ont été établies au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2017	2016
Prix de l'action à la date d'émission	0,06	0,04
Taux d'intérêt sans risque	1,07 %	0,51 %
Durée de vie prévue	5 ans	5 ans
Volatilité prévue	150 %	156 %
Dividende prévu	0 %	0 %
Prix d'exercice à la date d'émission	0,07	0,06

La volatilité sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie prévue.

Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les options en circulation et exercçables au 31 décembre se détaillent comme suit:

	2017		2016	
Prix d'exercice	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
0,10	3 600 000	3,34	3 100 000	3,11
0,06	3 300 000	4,08	-	-
0,05	4 500 000	2,35	4 850 000	3,70
	11 400 000		7 950 000	

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
<i>Prêts et créances</i>				
Encaisse	291	291	437 135	437 135
Souscriptions à recevoir	2 500	2 500	55 491	55 491
Avance à recevoir d'un administrateur	73 859	73 859	42 696	42 696
	76 650	76 650	535 322	535 322
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Investissements	-	-	41 391	41 391
Passifs financiers				
<i>Passifs financiers évalués au coût amorti</i>				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	240 532	240 532	89 730	89 730

La valeur comptable des instruments financiers classés dans les catégories prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti présentés dans le tableau ci-dessus, est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

Les investissements consistent en des actions de société cotées. La juste valeur, obtenue par des données de niveau 1 selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, a donc été établie selon le cours boursier en date de clôture.

La note 4.4 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. La note 16 fournit une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2017 et 2016.

	2017	2016
	(856 852) \$	2 527 449 \$
Résultat net		
Nombre d'actions		
Moyenne pondérée des actions utilisées pour le calcul du résultat net de base par action	119 876 058	69 625 785
Résultat net par action		
Résultat de base	(0,01) \$	0,04 \$
Résultat dilué	(0,01) \$	0,04 \$

Les 29 965 773 bons de souscription (29 364 789 en 2016) et les 11 400 000 options d'achat d'actions (7 950 000 en 2016) n'ont pas été considérés dans le calcul du résultat net par action au 31 décembre 2017, car elles sont anti-dilutives.

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

13. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Composantes importantes du produit d'impôt

Les composantes importantes du produit d'impôt différé se détaillent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Charge (produit) d'impôt différé		
Naissance et renversement de différence temporelle	(163 307)	671 784
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	1 807	-
Changement du taux d'impôt des impôts différés	9 353	-
Différence résultant des ajustements aux années antérieures	45 244	-
Effet fiscal relatif aux dépenses engagées aux fins des actions accréditives	273 907	126 351
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	(101 744)
Variation des différences temporelles non constatées	(167 005)	(798 135)
Total du produit d'impôt différé	-	(101 744)

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendu et la charge d'impôt au compte de résultat

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Résultat avant impôt sur les bénéfices	(856 852)	2 425 705
Charge d'impôt sur le résultat attendu calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada de 26,8 % en 2017 (26,9 % en 2016)	(229 636)	652 515
Ajustements pour les éléments suivants :		
Différence entre les taux d'impôts différés	1 807	-
Changement du taux d'impôt différé	9 353	-
Effet fiscal des différences temporelles non constatées	(167 005)	(798 135)
Effet fiscal relatifs aux dépenses engagées aux fins des actions accréditives	273 907	126 351
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	(101 744)
Rémunération à base d'actions	42 306	40 344
Pertes fiscales échues	-	-
Éléments non déductibles et autres	69 267	(21 075)
Total d'impôt sur le résultat	-	(101 744)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporelles et pertes fiscales inutilisées ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés et aux différences temporelles et pertes fiscales inutilisées non comptabilisés suivants :

	Solde au 1^{er} janvier 2017	Comptabilisés en résultat	Solde au 31 décembre 2017
	\$	\$	\$
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés			
Actifs d'exploration et d'évaluation	(1 187 255)	(252 812)	(1 440 067)
Pertes fiscales inutilisées	1 187 255	252 812	1 440 067
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	-	-
Variation des impôts futurs selon l'état du résultat global	-	-	-
	Solde au 1^{er} janvier 2016	Comptabilisés en résultat	Solde au 31 décembre 2016
	\$	\$	\$
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés			
Actifs d'exploration et d'évaluation	(232 407)	(954 848)	(1 187 255)
Pertes fiscales inutilisées	232 407	954 848	1 187 255
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	101 744	-
Variation des impôts futurs selon l'état du résultat global	-	101 744	-

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

13. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

La Société dispose des différences temporelles déductibles ainsi que des pertes en capital suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté:

	2017	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Immobilisations corporelles	258 230	258 230
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	135 385	135 385
Pertes fiscales inutilisées	240 400	1 442 219
Pertes en capital	5 600	5 600
	639 615	1 841 434
	2016	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Immobilisations corporelles	315 519	315 519
Investissements	7 800	7 800
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	79 466	79 466
Pertes fiscales inutilisées	732 397	1 935 873
Pertes en capital	5 600	5 600
	1 140 782	2 344 258

La capacité de réaliser les avantages fiscaux dépend de nombreux facteurs, notamment de la probabilité de dégager des résultats imposables futurs. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement s'il est probable que les résultats imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de ces actifs. Par conséquent, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés. Ces actifs non comptabilisés totalisent 306 965 \$ au 31 décembre 2016 (448 282 \$ au 31 décembre 2016).

Au 31 décembre 2017, la Société dispose de pertes en capital de 5 600 \$ pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes en capital sont reportables indéfiniment et peuvent être utilisés à l'encontre des gains en capital futurs.

Au 31 décembre 2017, la Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2037	240 401	609 792
2036	-	541 559
2035	-	198 324
2034	-	92 544
	240 401	1 442 219

La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 980 \$ (980 \$ en 2016) qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces crédits d'impôt à l'investissement viennent à échéance en 2029.

14. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Avance à recevoir d'un administrateur	6 337	(42 696)
Taxes sur les produits et services à recevoir	59 359	(69 268)
Frais payés d'avance	331 663	(342 804)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	212 969	(41 446)
	610 328	(496 214)

Activités d'investissement et de financement hors caisse:

	2017	2016
	\$	\$
Émission d'actions en contrepartie de règlement de dettes fournisseurs	-	75 032
Juste valeur des bons de souscription en contrepartie de règlement de dettes fournisseurs	-	55 867
Souscriptions à recevoir liées à des financements accréditifs	-	55 491
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	98 514	33 760
Paiements fondés sur des actions inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	90 999	42 128
Émission de bons de souscription à des courtiers	8 892	28 913
Émission d'actions en contrepartie d'actifs d'exploration et d'évaluation	358 250	20 000

Exploration Knick Inc.
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2017 et 2016
(en dollars canadiens)

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président, le vice-président et les membres de la famille proche de ces individus :

	2017	2016
	\$	\$
Honoraires professionnels	125 150	123 175
Honoraires professionnels capitalisés aux actifs d'exploration et dévaluation	61 906	46 825
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	47 381
Autres charges opérationnelles	-	4 166
Paielements fondés sur des actions	86 955	131 532
Total de la rémunération	274 011	353 079

Au 31 décembre 2017, les dettes fournisseurs et autres crédateurs incluent un montant de néant \$ (11 961 \$ en 2016) dû à des dirigeants et administrateurs de la société et une avance à recevoir d'un administrateur de 73 859 \$ (42 696 \$ en 2016) .

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques, ni de conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

16. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société; et
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice financier en cours est présenté à la note 9 et à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 9.1 et 18.

La Société détermine le montant du capital proportionnellement à sa structure globale de financement, c'est-à-dire les capitaux propres et les passifs financiers. La Société gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

17. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie à la note 11. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de politiques ou de procédures liés à la gestion des risques au cours des périodes de présentation de l'information financière.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

17.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 31 décembre soit l'encaisse, les souscriptions à recevoir et l'avance à recevoir d'un administrateur.

La Société effectue un suivi continu des défaillances des autres contreparties. La Société a pour politique de traiter uniquement avec des parties solvables et estime que la qualité du crédit des autres contreparties est bonne.

Le risque de crédit de l'encaisse est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

17. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

17.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de droits miniers au moyen de financements privés et accreditifs.

Les liquidités actuelles de la Société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration de la prochaine année. La Société s'attend à pouvoir respecter ses obligations si elle est en mesure de réaliser un ou des financements au cours du prochain exercice. Les dettes fournisseurs et autres crédetes ont des échéances contractuelles de douze mois et moins.

17.3 Risque de prix autre

La Société est exposée au risque de prix autre pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 en raison de ses placements en actions cotées étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments. L'impact d'une variation de 1 % du prix de marché aurait un impact négligeable sur les résultats et le déficit de la société.

18. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accreditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accreditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2017, la Société s'était engagée à dépenser 503 289 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2018 (56 000 \$ en 2016). Au 31 décembre 2017, la Société a engagé des FEC au montant de 273 404 \$ (56 000 \$ au 31 décembre 2016). La Société a comptabilisé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 un montant de 124 724 \$ (néant \$ en 2016) dans les autres crédetes à titre d'impôt de la partie XII.6 et pénalités fiscales pour une provision de 250 432 au 31 décembre 2017. De plus, la Société doit produire, avant le 28 février 2018, des formulaires de renonciation modifiés pour des FEC renoncés, mais non dépensés au 31 décembre 2017 pour 229 896 \$. À défaut de quoi, chacune des deux autorités fiscales pourraient imposer une pénalité pouvant atteindre 25 % de l'excédent auquel la Société a renoncé et qui n'a pas été engagé en FEC.

Le produit de financement non dépensé lié aux actions accreditives émises au cours de l'exercice devant être engagé avant le 31 décembre 2018 représente 229 896 \$ au 31 décembre 2017 (784 209 \$ au 31 décembre 2016 devant être engagé avant le 31 décembre 2017). Selon les restrictions imposées en vertu des législations fiscales, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration des propriétés minières canadiennes.

En septembre 2017, la Société a reçu un avis de Revenu Québec exigeant que la Société remette toute somme devant être payée à un des dirigeants et administrateur de la Société jusqu'à concurrence d'approximativement 82 000 \$, à défaut de quoi la Société sera tenue personnellement responsable du paiement de cette somme. Bien que Revenu Québec envisage de délivrer un avis de cotisation à la Société à cet égard, la Société n'a pas reçu de tel avis de cotisation au 31 décembre 2017.